

ALGERIE TELECOM SPA.

Direction Opérationnelle de Laghouat.

REF: AT/DO/SDT/DRA/ 46 /2022

Laghouat le : 10/05/2022

A:

**Monsieur: MORDJANI ABDERRAHMANE.
AFLOU-W LAGHOUAT**

OBJET : 2eme Mise en demeure

Adresse : BOULEVARD DE LA REVOLUTION ARAIRE AFLOU W-
LAGHOUAT

Contrat N°12/2022 du 28/03/2022

ODS N° : 21 du 31/03/2022.

J'ai le regret de vous informer qu'un retard enregistré dans la réalisation du projet ; **Travaux De Maintenance et de Développement de la canalisation FTTX (Lot N°02 : Cité 300 Lotissement-El kheneg).**

De ce qui précède et vu cette situation qui a engendré un retard considérable dans la réalisation du projet en question, et tenant compte des clauses du contrat, je vous mets en demeure pour la 2eme fois de prendre les dispositions nécessaires et utiles pour remédier à cette situation.

Faute de quoi, je serai dans l'obligation d'appliquer l'article N°39 de votre contrat

Urgence particulièrement signalée.

N.B :

Un délai de 08 jours est accordé a l'entreprise pour remédier à cette situation après la notification de cette deuxième mise en demeure selon les clauses contractuelle.

MORDJANI-Abderrahmane
Entreprise d'Installation de Réseaux
et Centrales Électriques et Téléphoniques
B# de la Révolution Agraire Aflou w: Laghouat
R.C.N°: 03/00-4612637A03



Directeur Opérationnel
de LAGHOUAT
Omar BOUSSAHLA

